

Un **bien collectif** est un bien (et/ou service) qui remplit les critères de **non-rivalité** et de **non-exclusion**.

Un **bien commun** est un bien **rival** mais qui remplit le principe de **non-exclusion**.

	Rivale (usage/consommation)	Non rivale (usage/consommation)
Exclusion (« excluables » excluabilité)	Biens privés : - Blé - Automobile - Maison - Vêtements	(Biens artificiellement rare) biens de club : - Vidéos à la demande - Logiciel d'ordinateur - Salle de cinéma - Ligne téléphonique
Non exclusion (non « excluable » non excluabilité)	Biens communs (ressources communes) : ressources naturelles : - Eau (propre) - Biodiversité - Air	Bien collectifs : - Installation sanitaire publique - Défense nationale - Dignes

- **Rivalité** = l'utilisation du bien par un agent empêche l'utilisation (la consommation) simultanée de ce bien par un autre agent.
- **Non rivalité** = L'utilisation du bien par un agent n'empêche pas l'utilisation de ce bien par un autre agent.
- **Exclusion** = possibilité d'exclure l'agent (le consommateur) qui refuse de payer le prix fixé par le producteur pour utiliser (consommer) le bien qu'il produit.
- **Non exclusion** = l'usage du bien ne peut pas être limité à ceux qui sont disposés à payer. Il est donc impossible d'exclure ceux qui refusent de payer (non exclusion = non appropriable).

Un **bien collectif** est un bien (et/ou service) qui remplit les critères de **non-rivalité** et de **non-exclusion**.

Un **bien commun** est un bien **rival** mais qui remplit le principe de **non-exclusion**.

	Rivale (usage/consommation)	Non rivale (usage/consommation)
Exclusion (« excluables » excluabilité)	Biens privés : - Blé - Automobile - Maison - Vêtements	(Biens artificiellement rare) biens de club : - Vidéos à la demande - Logiciel d'ordinateur - Salle de cinéma - Ligne téléphonique
Non exclusion (non « excluable » non excluabilité)	Biens communs (ressources communes) : ressources naturelles : - Eau (propre) - Biodiversité - Air	Bien collectifs : - Installation sanitaire publique - Défense nationale - Dignes

- **Rivalité** = l'utilisation du bien par un agent empêche l'utilisation (la consommation) simultanée de ce bien par un autre agent.
- **Non rivalité** = L'utilisation du bien par un agent n'empêche pas l'utilisation de ce bien par un autre agent.
- **Exclusion** = possibilité d'exclure l'agent (le consommateur) qui refuse de payer le prix fixé par le producteur pour utiliser (consommer) le bien qu'il produit.
- **Non exclusion** = l'usage du bien ne peut pas être limité à ceux qui sont disposés à payer. Il est donc impossible d'exclure ceux qui refusent de payer (non exclusion = non appropriable).

Un **bien collectif** est un bien (et/ou service) qui remplit les critères de **non-rivalité** et de **non-exclusion**.

Un **bien commun** est un bien **rival** mais qui remplit le principe de **non-exclusion**.

	Rivale (usage/consommation)	Non rivale (usage/consommation)
Exclusion (« excluables » excluabilité)	Biens privés : - Blé - Automobile - Maison - Vêtements	(Biens artificiellement rare) biens de club : - Vidéos à la demande - Logiciel d'ordinateur - Salle de cinéma - Ligne téléphonique
Non exclusion (non « excluable » non excluabilité)	Biens communs (ressources communes) : ressources naturelles : - Eau (propre) - Biodiversité - Air	Bien collectifs : - Installation sanitaire publique - Défense nationale - Dignes

- **Rivalité** = l'utilisation du bien par un agent empêche l'utilisation (la consommation) simultanée de ce bien par un autre agent.
- **Non rivalité** = L'utilisation du bien par un agent n'empêche pas l'utilisation de ce bien par un autre agent.
- **Exclusion** = possibilité d'exclure l'agent (le consommateur) qui refuse de payer le prix fixé par le producteur pour utiliser (consommer) le bien qu'il produit.
- **Non exclusion** = l'usage du bien ne peut pas être limité à ceux qui sont disposés à payer. Il est donc impossible d'exclure ceux qui refusent de payer (non exclusion = non appropriable).